

431

E 2300 Turin 2

*Le Chargé d'affaires de Suisse à Turin, A. Tourte,
au Président de la Confédération, J. M. Knüsel*

R

Confidentielle

Turin, 22 mai 1861

J'ai eu aujourd'hui avec M. de Cavour un long entretien. Il en est résulté pour moi la conviction qu'il désire ardemment notre amitié, et qu'il considère l'intégrité de notre territoire comme le *palladium* de l'indépendance italienne. Voici quels seraient ses projets d'avenir. Déclaration d'une quasi-neutralité de l'Italie, aussitôt qu'elle sera constituée; réduction de l'armée au chiffre indispensable pour la défense commune; abaissement des tarifs entre l'Italie et la Confédération au niveau des tarifs suisses. Il ne m'a pas caché qu'en vue de ce résultat, dont il attend une paix assurée et une immense prospérité pour nos deux pays, il désirait beaucoup nous voir nous agrandir du côté de l'Est. Lorsque je lui ai exprimé nos craintes du côté de l'*Ouest*, il m'a répondu: «Personne ne voudra gratuitement se



mettre sur les bras cent cinquante mille hommes parmi les plus braves de l'Europe; on ne vous attaquera donc pas pour vous attaquer, pour vous conquérir. Mais il se pourrait bien qu'on vous posât la question comme suit: Soyez avec nous, et les avantages que nous vous ferons seront grands. Ne nous forcez pas à être contre vous dans l'intérêt de notre défense.»

Votre Excellence sait d'avance tous les arguments dont j'ai fait usage pour défendre la neutralité absolue de la Suisse, et pour prouver que la garantie offerte par notre neutralité aux frontières de l'Italie serait d'autant plus efficace que cette neutralité aurait été plus fidèlement observée.

Comme je lui faisais remarquer que ses protestations d'amitié cadraient mal avec ses procédés dans l'affaire des Evêchés lombards, il m'a répondu par la raison d'Etat qui lui avait forcé la main, et défendu de se brouiller avec la partie libérale du clergé milanais. «Je saisisrai», ajouta-t-il, «la première bonne occasion pour proclamer dans le Parlement les sympathies, les intérêts de toute espèce qui doivent nous lier étroitement à la Suisse.» Il a donné les ordres les plus précis pour que les Suisses au service de l'ex-roi de Naples soient traités avec tous les ménagements possibles. M. Meuricoffre m'a écrit¹ que ces recommandations avaient été pleinement mises à exécution. Reste la question des Suisses réfugiés sur territoire romain. Le Ministre de la Guerre² a transmis à ce sujet à M. de Cavour un mémoire volumineux, qu'il n'a pas encore lu et dont il me donnera connaissance.

Sans prétendre donner une trop haute importance à ces indices, et à des paroles prononcées dans l'intimité, j'ai cru cependant devoir vous transmettre très confidentiellement ces détails, car faibles comme nous sommes, nous avons plus que d'autres besoin d'être sur nos gardes et de prévoir de loin les événements à venir.

Le Ministre m'a dit qu'il n'y avait rien de nouveau au sujet de Rome. Il traite toujours, mais sans aboutir à une solution. M. de Talleyrand écrit qu'en tout cas il n'y aura pas reprise des relations diplomatiques avant deux mois qu'il va passer à Bade. Je l'ai dit au Ministre qui a paru très contrarié de cet ajournement.

Il espère que la Hongrie attendra encore. Mais, si elle prend les armes et que l'insurrection ait un corps, il n'hésitera pas à passer le Mincio.

1. *Le 10 avril 1861* (E 2200 Turin 1/40).

2. *A. F. de La Marmora.*